



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Sylvie GERARD
IA IPR EVS
13 novembre 2018

Réunion de rentrée des professeurs documentalistes du bassin d'Etampes

→ Première partie

L'animation du bassin

Les animatrices de bassin

Corentine ROULLEAU

Corentine-Josep.Roulleau@ac-versailles.fr

Sonia NAUDIN

Sonia-Edith-Cla.Naudin@ac-versailles.fr

L'IA-IPR EVS référente du bassin

Sylvie GERARD

Sylvie.gerard3@ac-versailles.fr

06 08 05 20 17

Les thématiques des animations obligatoires

Intervention institutionnelle et L'éducation aux valeurs

Lecture et compréhension de l'écrit

EMI

Henri PENA RUIZ, intervention sur la Laïcité

Page 3

→ Le bassin d'Etampes

Les professeurs documentalistes dans le bassin d'Etampes (1)

HORS STAGIAIRES MAIS AVEC NON TITULAIRES

SECTEUR	ACA	91	EVRY	ETAMPES
PUBLIC	781 Dont 76 ZA ou ZR	151	35	34
PRIVE	139	24	4	3
TOTAL ACA	920	175	39	37

STAGIAIRES

SECTEUR	ACA	91	EVRY	ETAMPES
PUBLIC	18	1	0	0
PRIVE	4	0	0	0
TOTAL ACA	22	1	0	0

Page 5

Les chiffres pour le 91, Etampes et EVRY sont hors ZA et ZR.

Les non titulaires recouvrent tous les personnels rémunérés par l'Education nationale mais non détenteurs d'un diplôme en adéquation avec le poste : contractuels, les maîtres auxiliaires, les reconversions ...

Les 3 stagiaires sont à temps plein et bénéficient d'une formation initiale adaptée (10 jours). Les autres stagiaires sont à mi-temps en poste et à mi-temps à l'ESPE de Paris.

Les professeurs documentalistes dans le bassin d'Etampes (2)

NON TITULAIRES

SECTEUR	ACA	91	EVRY	ETAMPES
PUBLIC	29	6	1	2
PRIVE	50	8	0	0
TOTAL ACA	79	14	1	2

LES RENDEZ-VOUS DE CARRIERE

SECTEUR	ACA	91	EVRY	ETAMPES
PUBLIC	68	23	0	4
PRIVE	12	1	0	0
TOTAL ACA	80	24	0	4

Page 6



Les contractuels du public relèvent de la brigade de remplacement, les affectations dans les départements et bassins fluctuent beaucoup durant l'année. Les éléments chiffrés du tableau correspondent à mi-septembre. Les contractuels du public, recrutés pour la première fois bénéficient de la formation « Entrants dans le métier »

(10 jours)

Il y a par ailleurs 7 postes adaptés en documentation (2 dans le 91 mais aucun dans les bassins d'Evry ou d'Etampes) dont 3 en dernière année. Ces derniers bénéficient de la formation « Entrants dans le métier » (10 jours).

Les professeurs documentalistes dans le bassin d'Etampes (3)

NEO TITULAIRES

	NEO	PUBLIC	PRIVE
ACA	T1	20	5
	T2	48	4
	T3	56	5
91	T1	1	2
	T2	7	0
	T3	6	0
EVRY	T1	1	0
	T2	2	0
	T3	1	0
ETAMPES	T1	0	1
	T2	0	0
	T3	2	0

Page .

Les néo-titulaires comprennent les T1, T2 et T3. Le tableau repose sur les données de mi-septembre. Beaucoup de néo-titulaires étant affectés en ZA ou ZR, il est possible que les chiffres du 91 et des deux bassins d'Etampes évoluent encore.

Les T1 et T2 bénéficient d'une formation pilotée par monsieur BURTIN, IA-IPR EVS.

→ La compréhension de l'écrit

Lecture et compréhension de l'écrit (1)

Dans un texte informatif, comment aider les élèves à interpréter les idées et les informations ?

PIRLS	Textes informatifs			Textes narratifs				
	Score moyen France	Différence entre années			Score moyen France	Différence entre années		
		2011	2006	2001		2011	2006	2001
2016	510	- 9	- 16	- 22	513	- 9	- 5	- 6
2011	519		- 7	- 13	521		4	2
2006	526			- 6	517			- 2
2001	532				519			

Page 9



En quinze ans, une baisse marquée sur les textes informatifs...

Deux échelles de scores indépendantes rendent compte des performances en fonction des types de textes proposés : « informatifs » ou « narratifs ».

En France, ces deux sous-scores sont respectivement de 510 et 513.

La comparaison sur quinze ans montre une baisse significative des performances (- 22 points) sur la compréhension des textes informatifs, ce qui n'est pas le cas pour les textes narratifs (- 6 points)

Les filles françaises attestent d'une compréhension significativement meilleure des textes narratifs que les garçons (518 points contre 507), alors que la différence observée n'est pas significative en ce qui concerne les textes informatifs (513 points contre 508 pour les garçons).

Champ pour la France : Métropole, Guadeloupe et Martinique.

Sources : IEA - MEN-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 17.24. © DEPP

Lecture et compréhension de l'écrit (2)

PIRLS	Prélever et Inférer				Interpréter et Apprécier			
	Score moyen France	Différence entre années			Score moyen France	Différence entre années		
		2011	2006	2001		2011	2006	2001
2016	521	- 7	- 6	- 8	501	- 10	- 14	- 21
2011	528		1	- 1	512		- 4	- 11
2006	527			- 2	515			- 7
2001	529				523			

Page 10



... et sur les processus de compréhension les plus complexes

Les quatre processus « Prélever », « Inférer », « Interpréter » et « Apprécier » ont été regroupés afin de créer deux échelles de scores indépendantes. Le calcul de la moyenne européenne, en 2016, s'établit à 542 points pour ce qui concerne les processus « Prélever et Inférer », et à 539 points pour les processus « Interpréter et Apprécier ».

En France, il existe une force relative sur les processus les plus simples « Prélever et Inférer » et une faiblesse relative sur les processus les plus complexes « Interpréter et Apprécier ».

La comparaison sur quinze ans montre une baisse significative des performances sur les deux groupes de processus. Toutefois, la baisse est presque 3 fois plus importante lorsque la compréhension impose aux élèves de mettre en jeu les processus les plus complexes (- 21 points) que lorsqu'elle demande seulement d'utiliser des processus les plus simples (- 8 points)

Lecture : en 2016, le score moyen de la France sur les processus de compréhension « Interpréter et Apprécier » est de 501.

C'est 21 points de moins qu'en 2001.

En **gras** : la différence est significative.

Champ pour la France : Métropole, Guadeloupe et Martinique.

Sources : IEA - MEN-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 17.24. © DEPP

→ La réforme du lycée

La réforme du lycée général et technologique et ...

L'accompagnement personnalisé

- Soutien de l'élève dans sa progression, en fonction de ses besoins
- Accompagnement de l'élève dans ses choix d'orientation et son projet d'études

En 2018 / 2019 l'horaire de 2 heures hebdomadaires (72h annuelles) reste en vigueur

L'accompagnement au choix d'orientation

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer
- Connaître les formations et les débouchés de l'enseignement supérieur
- Élaborer son projet d'orientation

54h élèves annuelles, à titre indicatif, en fonction des besoins de l'élève

Les nouveaux programmes

- Les projets de programme en consultation

Page 12

... la place du professeur documentaliste

L'accompagnement personnalisé

- Un appui des conseillers principaux d'éducation, professeurs documentalistes et psychologues de l'éducation nationale.

L'accompagnement au choix d'orientation

- Une démarche active et de projet
- L'utilisation de cas concrets et de supports diversifiés
- Des activités en autonomie ou en groupe
- Des mises en perspectives dans une grande variété de secteurs professionnels et domaines de formation

Les nouveaux programmes

- S'impliquer dans la consultation des programmes
- Une formation académique en cours d'élaboration
- Quelques exemples d'axes de travail possibles dans les enseignements communs et d'exploration
- Une programmation à construire

Page 13



Enseignements communs

En français les quatre grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) sont étudiés à différents moments de l'histoire littéraire, entre les XVII^e et XX^e siècles, à travers des groupements de textes et des œuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie, et la dissertation littéraire est abordée.

En géographie, le programme propose quatre thèmes centrés sur les questions de développement durable. Des études de cas permettent d'étudier l'organisation, l'aménagement et le développement des territoires en croisant leurs dimensions sociales, économiques et environnementales.

L'enseignement de physique-chimie est construit autour de trois thèmes : la santé, la pratique du sport et l'Univers. Il aborde de grandes questions de société, en propose une perspective historique et dispense des connaissances scientifiques.

En Sciences de la vie et de la Terre, trois thématiques structurent cet enseignement : la Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution du vivant, les enjeux planétaires contemporains, le corps humain et la santé. Le programme aborde de grands problèmes auxquels l'humanité se trouve confrontée.

En Éducation civique, juridique et sociale, à travers des études concrètes, la question des règles collectives qui organisent la vie de tous en société et fondent l'État de droit sont étudiées.

Enseignements d'exploration

Objectifs par enseignement d'exploration

Arts du cirque

se constituer une culture des arts du cirque et du spectacle vivant

Biotechnologies

réfléchir à la place des sciences et des biotechnologies dans la société actuelle

Création et activité artistiques : Arts visuels ou Arts du son ou Arts du spectacle ou

Patrimoines

apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux de l'art

découvrir la réalité des formations et métiers artistiques et culturels

Création et culture design

acquérir les bases d'une pratique exploratoire et créative du design

Création et innovation technologiques

comprendre la conception d'un produit ou d'un système technique faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable

Informatique et création numérique

réfléchir aux enjeux de société qu'impliquent les usages de l'informatique

Langue vivante 3

découvrir une langue nouvelle et une autre culture

Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec

explorer trois sujets d'étude : l'homme romain/grec, le monde romain/grec, les figures héroïques et mythologiques

Littérature et société

percevoir les interactions entre la littérature, l'histoire et la société

explorer la diversité des cursus et des activités professionnelles liées aux études littéraires

Méthodes et pratiques scientifiques

comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société

découvrir certains métiers et formations scientifiques

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

Découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation et l'étude de structures concrètes et proches des élèves (entreprises, associations, etc.).

Santé et social

découvrir les liens entre la santé et le bien-être social

aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale

explorer les métiers du médical, du paramédical et du social

Sciences économiques et sociales

Découvrir les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines.

L'évolution du lycée professionnel et

Une valorisation des parcours professionnels dès le collège qui se poursuit au lycée

Une information renforcée aux métiers, aux formations et à leurs taux d'insertion

Une implication des régions et des professionnels de l'orientation

Une organisation de la classe de seconde professionnelle par grandes familles de métiers → amélioration de la lisibilité des formations.

Rentrée 2019 : transformation de la classe de seconde et CAP en 1, 2 ou 3 ans

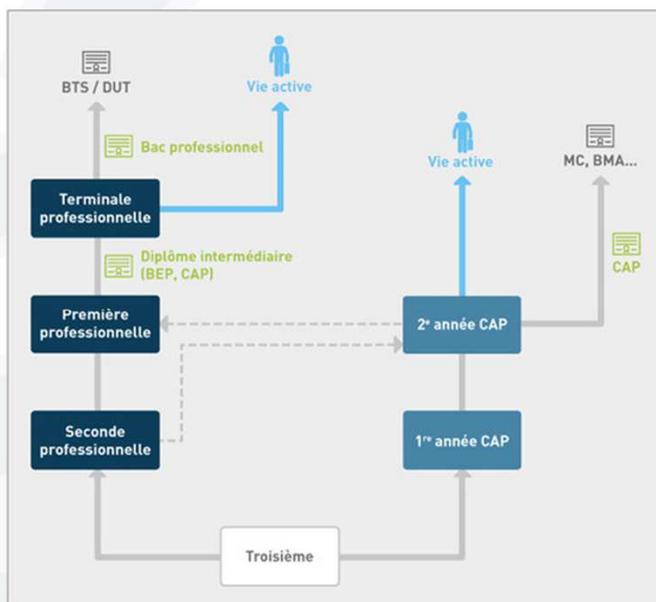
Rentrée 2020 : transformation de la classe de première

Rentrée 2021: transformation de la classe de terminale

Dès la seconde, une découverte des familles de métiers.

Des ressources et scénarios pédagogiques ainsi qu'un parcours M@gistère seront mis à disposition en janvier 2019 et enrichis tout au long de l'année.

... la place du professeur...



http://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee_pro_2018/92/6/fiche_la_seconde_par_familles_de_metiers_1028926.pdf

... documentaliste

En première une quinzaine de familles pourra être proposée, du type :

Métiers de l'aéronautique

Métiers de la réalisation de produits mécaniques

Métiers du numérique et de la transition énergétique

Métiers de la maintenance des équipements industriels et des véhicules

Métiers du pilotage d'installations automatisées

Métiers des industries graphiques et de la communication

Métiers du bois

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

Métiers de la beauté et du bien-être

Métiers de la gestion administrative, du transport, de la logistique et de la sécurité

Métiers de la relation client

Métiers de l'hôtellerie-restauration, tourisme Métiers de bouche

Certaines spécialités ne relèvent pas de familles de métier en raison de leur spécificité.

→ Le R.G.P.D.

Page 17



Le document RGPD, « COMPRENDRE ET APPLIQUER LES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES » annoncé par le DPD du ministère, Gilles Braun, en réunion des DAN, et édité par Canopé est en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.reseau-canope.fr/notice/les-donnees-a-caractere-personnel.html>

Le DPD a annoncé qu'une information va être envoyée dans toutes les académies et que le guide sera diffusé à tous les chefs d'établissement en version papier.

Le Règlement Général pour la Protection des Données et ...

Le nouveau Règlement général européen sur la protection des données personnelles (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Le DPD ministériel et les DPD académiques chargés de :

- veiller au respect du cadre légal
- sensibiliser, d'informer et de conseiller les responsables de traitement (PERDIR, DASEN)

Les PERDIR ont l'obligation de fournir une information simple, claire et facilement compréhensible par les personnels, les élèves et leurs familles.

Un code de conduite propre à l'Éducation nationale sera prochainement élaboré.

Un comité d'éthique et d'expertise en matière de données numériques sera également créé et placé auprès du ministre de l'Éducation nationale.

... le professeur documentaliste

Certes

- le programme d'éducation aux médias et à l'information (EMI) au cycle 4 aborde déjà la question des données personnelles via la compétence « comprendre ce que sont l'identité et la trace numériques »
- le programme d'enseignement moral et civique (EMC) au lycée permet d'aborder les questions relatives aux données personnelles

Cependant, afin d'approfondir la question de la protection des données à caractère personnel, le professeur documentaliste peut aussi aborder avec les élèves :

- la question de la protection des données à caractère personnel
- la place prise par les algorithmes dans la société
- et plus globalement les dimensions éthiques, sociales et économiques de l'utilisation des données numériques et de leurs traitements.

S'appuyer à cette fin sur les équipes du Centre de liaison d'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) et le service de Réseau Canopé.

→ Le Plan d'actions pour la protection de l'Ecole

Le Plan d'actions pour la protection de l'École : de la classe à ...

Professionnalisation du traitement des incidents

- Mise en place d'une cellule ministérielle de veille et d'alerte → amélioration de la qualité des signalements, connaissance plus précise des faits et interventions mieux ciblées
- Mesures complémentaires à venir :
 - **Au niveau de la classe**
 - Systématisation des signalements des incidents et de leur suivi
 - Création d'un cahier, numérique ou non, recensant les faits et les réponses apportées par l'administration
 - Bilan annuel des incidents et sanctions présenté au Conseil d'Administration
 - Personnels soutenus et accompagnés dans leurs démarches en cas d'agression (enquête nationale directe pour état des lieux précis)
 - Développement des formations à l'exercice de l'autorité

Page 21



Dans le contexte de l'émotion suscitée par l'agression du lycée Branly de Créteil et dans la perspective de la rentrée des vacances de la Toussaint, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a réuni le 31 octobre les recteurs d'académie sur le thème de la sécurité à l'école.

Un climat scolaire apaisé, indispensable aux apprentissages, passe par l'unité de tous les acteurs, l'exercice serein de l'autorité, l'approfondissement et la systématisation des réponses apportées en cas de manquement aux règles de la vie commune. La sérénité à l'école est une exigence républicaine afin de garantir la qualité de l'éducation pour tous les élèves de France.

Afin de mener une lutte résolue contre les violences et les incivilités à l'école qui touchent avant tout les plus fragiles, trois cercles sont à distinguer : la classe, l'établissement et l'environnement de l'établissement. Les mesures relevant de l'Éducation nationale concernent les deux premiers cercles.

... l'environnement de l'établissement

➤ Au niveau de l'établissement

- Nouvelle organisation des conseils de discipline (6 membres et délai de convocation < 8 jours)
- Registre des sanctions mieux ajusté et développement des mesures de responsabilité
- Instauration d'une période probatoire après exclusion (point journalier avec CPE ou CE)
- Un PERDIR « Enjeux de sécurité » au sein des EPLE le nécessitant
- Permanence d'un policier ou gendarme (à la demande du CE et de la communauté éducative)

➤ Au niveau de l'environnement de l'établissement

- Sécurisation des abords des établissements
- Responsabilisation des familles et soutien à la parentalité
- Instauration de structures pour les élèves les plus difficiles (« polyexclus » notamment)

Page 22



L'environnement de l'établissement relève d'autres ministères, des collectivités locales et de l'ensemble de la société. Une concertation, visant à renforcer l'unité des institutions de la République autour de l'école, sera conduite par un recteur, un parlementaire et un maire, appuyés par un membre de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche. Elle aboutira avant le 15 décembre et portera en particulier sur 3 dimensions.

→ Seconde partie : L'éducation aux valeurs